

CR du Conseil de l'UFR de SDL du 12 février 2018

Présents : Sandra Benazzo, Joaquim Brandao de Carvalho, Ivani Fusellier, Brigitte Garcia, Ewa Lenart, Dominique Levet, François Lopez, Léa Nash, Marie Perini, Isabelle Roy, Eva Saadat, Marie-Anne Sallandre, Fabian Santiago, Claire Verdier, Marzena Watorek, Thomas Cieslak.

Invités : Claire Beyssade, Noam Faust

1. Validation du CR du conseil du 22 septembre 2017

Le CR du conseil du 22 septembre sera validé au prochain conseil, le 12 mars.

2. Informations générales

- L'occupation des salles par les migrants : point est fait sur la situation, qui reste bloquée à ce jour.
- ParcoursSup et la Réforme de l'entrée à l'université

Nous n'avons pas d'informations précises sur la gestion de la mise en place du nouveau dispositif d'entrée à l'université. Cette année, nous avons la possibilité de classer les demandes dans deux catégories : *oui* et *en attente*. Rien n'a encore été prévu pour la catégorie *oui si*. Claire Beyssade et Joaquim Brandao évoquent la possibilité d'organiser une formation de mise à niveau. Ce point sera discuté lors du prochain conseil.

- Les champs (P8/Nanterre)

Nos formations sont rattachées aux champs suivants :

- Psychologie, corps, santé, langage (champ propre à Paris 8)
- Formation, éducation, apprentissages (champ commun avec Nanterre)
- Le LMD4

Ce point sera abordé au prochain conseil.

- Conseils de perfectionnement : vote sur la composition et la date

Nous devons décider de la composition du conseil de perfectionnement, en raison des mouvements de personnel depuis la tenue du précédent CP.

- Dominique Levet accepte d'être à nouveau président.
- Fabian Santiago en tant que co-responsable du master rejoint le conseil, ainsi que Claire Beyssade et Noam Faust en tant que responsables de la licence.
- Nous demanderons à Saveria Colonna de remplacer Isabelle Roy [refus ultérieur] et à Anthippi Potolia de remplacer Chantal Claudel.
- Parallèlement, nous proposerons aux étudiants de se porter candidats pour avoir deux représentants par année de licence et un par parcours au niveau du master. Nous chercherons également des représentants d'anciens étudiants.
- La réunion du nouveau Conseil de perfectionnement aura lieu le 13 mars de 9h30 à 12h.

- Départ à la retraite de Brenda Laca

L'information officielle sur ce départ à la retraite n'ayant été transmise au SPTE qu'après le lancement de la campagne d'emplois 2018, nous bénéficierons normalement, pour 2018-2019 d'un demi-ATER et d'heures complémentaires sur ce support. En revanche, nous devons prévoir une demande pour la campagne 2019.

Le Conseil décide donc de prévoir une AG pour discuter collégalement de cette demande. Le profil de ce poste sera discuté en AG de l'UFR fixée le 22 mai (14h-17h) de manière à ce que l'argumentaire et le profil retenus soient votés par le conseil de l'UFR du 11 juin 2018 .

3. Elections du Conseil et de la direction de l'UFR (2018-23)

Le mandat de la direction de l'UFR arrive à terme en juin. Les élections partielles initialement prévues en décembre 2017 n'ayant pu avoir lieu, nous devons, en avril-mai, renouveler le Conseil de l'UFR qui procédera (au Conseil du 11 juin au plus tard) à l'élection de la nouvelle direction. Un appel à candidatures sera transmis à tous les titulaires dans la semaine suivant le présent conseil.

François Lopez voit avec le Service Juridique ce qui concerne l'organisation des élections.

Le Conseil demande aux enseignants de diffuser l'information auprès des étudiants de manière à susciter des candidatures pour le collège des usagers (4 titulaires et 4 suppléants, le vote se faisant pour 4 binômes).

4. Questions pédagogiques

- Bilan du semestre 1

- Nous avons été confrontés à des problèmes de sous-effectifs, principalement en master, et de sureffectifs en licence. Une réunion du bureau du Master sera organisée pour rediscuter de l'organisation du master où, dans certains cours optionnels, il y a moins de cinq étudiants. Parallèlement, il faut envisager de dédoubler plusieurs cours de licence et homogénéiser les groupes. Noam Faust et Eva Saadat demanderont à la DSI s'il est possible au niveau d'Apogée d'obliger les étudiants à s'inscrire dans les groupes.
- La possibilité de dédoublement des cours à la prochaine rentrée sera discutée au prochain conseil (besoins, ressources humaines, salles disponibles).
- Le Conseil se prononce une fois encore contre les conditions d'accueil de nos étudiants : manque de salles ou salles trop petites, problèmes de chauffage.
- A la demande des étudiants de licence, une réunion de présentation de nos masters sera organisée avant les vacances de printemps.


- Décision sur les critères d'acceptation en L2 et en L3

Noam Faust fait le point sur les étudiants ayant été admis en L2 ou en L3 via la procédure *Etudes en France*. La plupart d'entre eux a des difficultés à suivre et à valider les cours. Il faudra être très vigilant quant aux critères d'acceptation des candidats. Cette question sera ré-abordée au prochain conseil.

- Cours de la mineure FLE dispensés par Com/FLE et plannings.

Suite à des modifications du planning du département Com/FLE, certains étudiants de la mineure FLE se sont retrouvés dans l'impossibilité de suivre un des deux cours obligatoires de la mineure. Nous leur avons exceptionnellement ouvert certains cours optionnels de master DDL et les deux cours de la mineure Architecture des langues. Les enseignants sont tenus de les accepter dans ces cours.

Compte rendu établi par Ewa Lenart et Brigitte Garcia



B. Garcia